

## **La Commission européenne demande à toutes les entreprises de se préparer au Brexit**

Publié le 5 septembre 2019

Face au risque accru d'un no deal, la Commission européenne a publié le 4 septembre une liste de contrôle détaillée destinée à aider les entreprises entretenant des relations commerciales avec le Royaume-Uni à faire leurs derniers préparatifs. Elle a présenté des ajustements techniques ciblés dans le domaine des transports. Elle propose de reprendre, pour 2020, les dispositions d'urgence applicables pour le secteur de la pêche et la participation éventuelle du Royaume-Uni au budget de l'UE pour 2020.

Le peu de temps qui reste et la situation politique au Royaume-Uni ont accru le risque que le Royaume-Uni se retire sans accord le 31 octobre". C'est le constat formulé le 4 septembre par la Commission européenne

Bruxelles appelle dès lors les entreprises et les citoyens de l'Union européenne à "continuer à se préparer à tous les résultats possibles" et à ne "pas se fonder sur l'hypothèse qu'une troisième prolongation sera demandée par le Royaume-Uni".

La Commission estime par ailleurs que le filet de sécurité irlandais ou backstop est "la seule solution" pour préserver l'accord de paix nord-irlandais et le marché unique.

La Commission prévoit également de fournir "un soutien financier" aux personnes et aux Etats membres "les plus touchés par un retrait sans accord". " destiné à venir en aide aux Etats membres victimes de catastrophes, afin de "couvrir l'importante charge financière" d'un "no deal".

[>> Consulter Les Nouvelles de Bruxelles](#)